



LEOGNAN HANDBALL

DOSSIER DE PARTENARIAT COMMUNAUTAIRE ACTIF

Le sport est un facteur d'équilibre personnel, de détente et de bien-être. C'est aussi une école de vie, une source d'émotions et de plaisirs intenses, un spectacle vivant, universel et fédérateur. Le sport est un vecteur important d'intégration sociale, de communication et de rassemblement.

Parmi tous les sports, il en existe un qui est actuellement plus porteur que d'autres :

LE HANDBALL

Avec le plus beau palmarès Mondial et surtout le plus important du sport collectif masculin et féminin Français, Double Champion Olympique, Quintuple Champion du Monde et Triple Champion d'Europe, nous avons les meilleurs exemples pour nous surpasser.

Ce sport d'équipe permet de mettre en avant de véritables valeurs sociales, de respect, de cohésion, de soutien, et bien sûr d'amitié.

Les rencontres ont lieu tous les week-end de l'année, de Septembre à Juin, c'est donc une visibilité complémentaire et une publicité hebdomadaire locale qui est à votre portée. Pour continuer à véhiculer nos valeurs, accueillir nos joueurs dans de bonnes conditions et leur permettre de toujours progresser vers le plus haut niveau, nous avons besoin de vous et de votre soutien.

HIER

- 1978 création d'une section handball au sein de l'Union Sportive et Culturelle de Léognan USCL Handball.
- 1988 création de l'école de handball.
- 1992 création de la section loisir
- 1993 premier arbre de Noël du club .
- 1998 et 2000 organisation d'un voyage à Paris pour le tournoi de Bercy.
- Juillet 2001 scission avec l' USCL, qui sommeillait depuis quelques années, et création d'une association autonome LEOGNAN HB avec déclaration en préfecture et dépose de statuts à la jeunesse et sports qui nous a donné un agrément.
- 2002 mise en place de la convention avec les écoles primaires.
- Depuis plusieurs années, nous sommes labellisés par la FFHB pour l'école de handball, LABEL ARGENT.
- En 2011, nous étions 300 licenciés, dont 94 événementiels.
- En 2013, création du maillot club, afin de pérenniser l'identité du club
- En 2017, Rénovation de la salle Nelson Paillou.
- En 2018 40 ans du Club Leognan Handball





AUJOURD'HUI

Nous sommes, aujourd'hui, le plus vieux club de la Communauté des communes de Montesquieu.

De part ce fait nous avons énormément de communes de la CCM ou de la CUB, qui sont représentées au sein de notre club. Environ une trentaine.

Léognan handball, en quelques chiffres :

- . Plus de 330 Licenciés
- . 13 catégories représentées
- . Plus de 30 entraîneurs
- . Des arbitres départementaux et régionaux
- . Label Argent Ecole de Handball
- . Ecole d'arbitrage
- . Une centaine de bénévoles.

Nous sommes l'un des clubs les plus importants de la région.

Equipes jeunes et loisirs

- . Baby Hand.
- . Ecole de Hand (mixte).
- . moins de 11 ans filles & moins de 11 ans garçons
- . moins de 13 ans filles & moins de 13 ans garçons
- . moins de 15 ans filles & moins de 15 ans garçons
- . moins de 18 ans filles & moins de 18 ans garçons
- . Hand Loisir

Equipes phares séniors

2 équipes filles :

- . Pré-région
- . Brassage départemental

1 équipe garçons :

- . Région
- . Brassage départemental



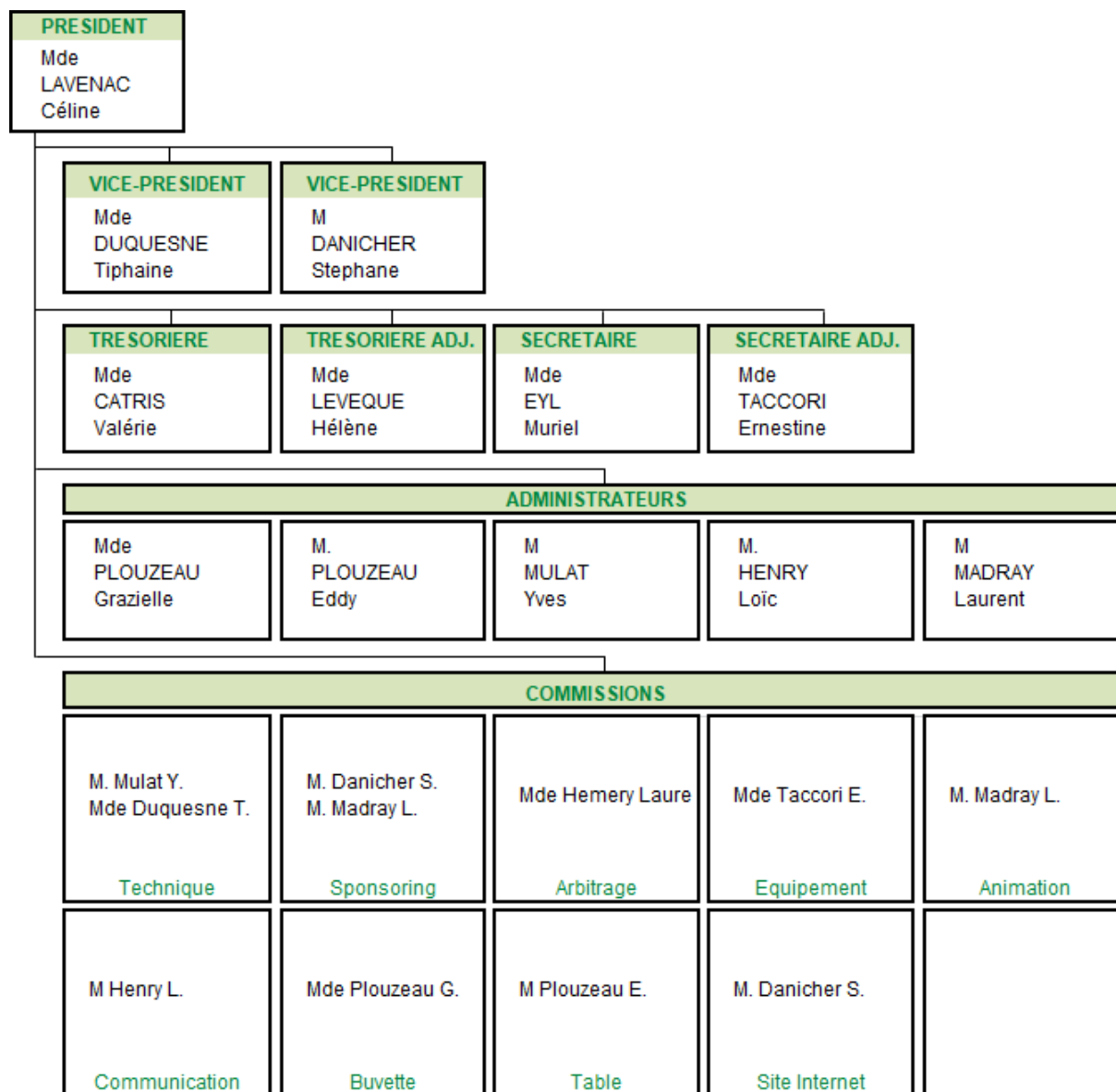


UN BUREAU

SIEGE SOCIAL GYMNASSE Nelson PAILLOU ROUTE DE CADAUJAC 33850 LEOGNAN

05.56.64.78.94

CONSEIL D'ADMINISTRATION SAISON 2018/2019





DEMAIN

Entretenir la sérénité et l'organisation du club pour les licenciés et les centaines de personnes qui gravitent autour.

Devenir une référence pour la formation des jeunes, pour le dynamisme et l'organisation de ses bénévoles et de ses actions, pour la qualité de ces services et de ses innovations dans le domaine du partenariat sportif et communautaire.

En continuité avec le travail accompli depuis les origines du club, les nouveaux membres officiels sont motivés pour accomplir et atteindre les objectifs fixés à moyen et à long terme. Le travail autour des joueurs et de leurs niveaux, La montée des équipes, mais aussi autour de la vie de club (*bénévoles, encadrants, parents...*).

Le projet de club a été présenté avec une trame précise :

- . Travailler et positionner l'identité du club, avec mise en place à partir de 2014 d'un équipement joueur commun à toutes les équipes.
- . Dynamiser le bénévolat et l'engagement.
- . Renforcer l'équipe pédagogique.
- . Disposer d'une force d'arbitrage, avec la création, d'une école d'arbitrage.
- . Protéger et dynamiser la future génération en pérennisant les équipes jeunes et plus particulièrement en sauvegardant notre label "école de Handball".
- . Développer les animations autour du handball dans le secteur géographique qui vous concerne.

Organisation & bénévolat : les clés indispensables !

Le Handball amateur est un loisir et doit le rester. Entouré de bénévoles, d'entraîneurs et de dirigeants, le club s'organise autour de ces valeurs humaines. Chacun des membres engagés auprès du club a sa mission (*organisation, matériel, buvette, arbitrage...*).

L'engagement de chacun participe activement au bon déroulement de chaque week-end, de chaque entraînement.

L'engagement associatif a ses limites et se résume souvent par un manque de moyens (*matériels et financiers*) pour répondre à tous ces objectifs. Chaque club a ses prétentions pour l'ascension de ses équipes, pour disposer de matériels de qualité et d'un encadrement complet. Pour répondre à ces objectifs, la cotisation de chaque licencié ne suffit pas, c'est pour ces raisons que le club ouvre ses portes à tous partenariats (*sponsoring, mécénat...*)

Qui peut être sponsor ?

Tous, sans exception ! Que vous soyez un privé ou un public, de grande ou de petite dimension...

Il y a toujours un moyen pour aider un club comme le nôtre

Le mécénat

On peut définir le mécénat comme l'apport d'une aide financière ou matérielle, sans contrepartie directe, en vue de soutenir une action ou une activité présentant un intérêt général. Le mécénat s'illustre par une relation à long terme, basée sur un enrichissement mutuel entre le mécène et l'association.

Le sponsoring

S'inscrit lui principalement dans une relation commerciale, impliquant un retour sur investissement (financier ou en terme d'image) pour le partenaire.





Déduction fiscale

La Loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations est venue modifier le régime fiscal du mécénat afin d'encourager les entreprises à recourir à ce dispositif. La loi n'impose aucun montant minimal de chiffre d'affaires ou de don.

Selon l'article 238 bis du Code général des Impôts, le mécénat « ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant les versements en numéraire ou en nature, pris dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel... ». Le trésorier de l'association leur délivrera un justificatif de don qui sera jointe à leur déclaration fiscale l'année de paiement.

POURQUOI PARTENARIAT COMMUNAUTAIRE ACTIF ?

Parce qu'au moins 1000 personnes gravitent autour du club

Que pouvez-vous nous apporter (matériel, support média,) ?

Qu'attendez-vous de notre action ? (clients, visites, informations sur votre entreprise, rencontres)

Comment pouvons-nous vous aider ? (remise sur vos prestations, sur vos produits...)

Quelles actions souhaiteriez-vous engager avec nos moyens, bénévoles, adhérents ? (organisation de tournois, invitation à des matchs, exhibitions...)

Nous pouvons vous proposer :

- . Une visibilité avec affichage et site internet (en cours de refonte)
- . Une relance mensuelle de vos messages personnalisées à l'ensemble des adhérents du club (offres exceptionnelles, demandes particulières, proposition emploi, etc ...).
- . Un panneau visible avec l'ensemble des partenaires, ainsi que vos offres (pour tous les matchs à domicile, soit 7 à 10 matchs / WE)
- . Une proposition de supports liés à la pratique du Handball (maillots, shorts). Uniquement pour les grands sponsors.
- . Une proposition de supports liées à la communication (participation aux soirées, gobelets écologiques, habillement...)
- . Une proposition d'engagement envers le fonctionnement et la qualité du club (arbitres, entraîneurs, joueurs prise en charge financière afin d'accueillir plus de performance)
- . Une proposition liée au fonctionnement de votre entreprise (retour sur investissement du club).

Une liste de ces prestations vous sera fournie sur demande, ainsi que la convention de mécénat/partenariat/sponsoring.

le président et la commission sponsoring

Commission sponsoring :

Madray Laurent

laurentmadray@hotmail.fr

06-15-88-95-18

Danicher Stéphane

s.danicher@free.fr

06-21-90-45-18



LEOGNAN HANDBALL OFFICIEL



www.leognan-handball.fr



leognanhand



leognanhandballclub@gmail.com



Leognan Handball



@LeognanB



Leognan HB